   

**Vers une nouvelle chance de réinsertion professionnelle pour les jeunes décrocheurs tunisiens**

**La France et la Tunisie ont signé un nouvel accord qui vise la réinsertion professionnelle des jeunes tunisiens sans diplôme ni qualification. Cet accord permettra l’expérimentation d’un nouveau dispositif d’écoles de la nouvelle chance piloté par le Ministère tunisien de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, financé grâce à une subvention de quatre millions d’euros de l’Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par l’Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), organisation de solidarité internationale spécialisée dans l’insertion professionnelle des jeunes en difficulté.**

Le Ministre tunisien de l’emploi et de la formation professionnelle, l’Ambassadeur de France en Tunisie et le Directeur régional Afrique du Nord de l’Agence Française de Développement (AFD) ont officiellement annoncé la création en Tunisie, dans les villes de Kairouan et de Sousse, des deux premiers« Dispositifs Nouvelle Chance », destinés spécifiquement aux jeunes tunisiens de 18 à 30 ans qui ont arrêté leurs études sans obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle.

Le nombre de jeunes tunisiens qui ne sont ni dans le système éducatif, ni dans l’emploi, ni en formation, est particulièrement élevé en Tunisie. D’après l’Institut National de la Statistique, plus d’un demi-million de jeunes tunisiens et tunisiennes sont dans cette situation.

En proposant un parcours individualisé, alternant périodes d’immersion en entreprise et accompagnement personnel, ce dispositif offre à ces jeunes une opportunité d’insertion professionnelle et sociale via un contrat de travail, l’entrée ou le retour en formation professionnelle ou la création d’une activité indépendante.

Face au taux de chômage particulièrement préoccupant chez les 15-24 ans (41,7% en 2021), qui pousse nombre d’entre eux à quitter le pays, le gouvernement tunisien a décidé de faire appel à des experts de pays méditerranéens, qui, confrontés à des enjeux similaires, ont mis en place des solutions permettant aux jeunes de se réinsérer socialement et professionnellement.

***Une action qui s’appuie sur des expériences réussies en France et dans d’autres pays du pourtour méditerranéen.***

Le réseau Méditerranée Nouvelle Chance (MedNC),qui fédère plusieurs expériences réussies en France, au Liban, au Maroc et au Portugal, s’est ainsi mobilisé pour appuyer la réflexion du Ministère tunisien de la Formation Professionnelle et de l’Emploi. Les experts de ce réseau ont travaillé pendant une année sous l’égide d’un comité de pilotage national afin de proposer une solution conceptuelle et technique adaptée au contexte tunisien.

L’accord signé ce 15 avril 2022 acte la création effective des deux premiers dispositifs Nouvelle Chance à Sousse et Kairouan. 940 jeunes pourront bénéficier de cet accompagnement au cours des trois prochaines années. L’expérience acquise pourra être utilisée par les autorités tunisiennes dans le cadre de l’élaboration de leur politique nationale en faveur de la jeunesse.

Ce projet pilote sera mis en œuvre par l’Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), une association française experte en projets d’insertion des jeunes et active dans 15 pays, en partenariat avec l’Agence Nationale de l’Emploi et du Travail Indépendant tunisienne, le réseau des établissements de formation professionnelle, les entreprises économiques locales et la société civile. Depuis sa création en 1988, l’IECD accompagne le développement humain et économique dans les pays où il intervient. Il anime et coordonne le réseau Méditerranée Nouvelle Chance (MedNC) chargé de renforcer les capacités des acteurs de la formation et de l’insertion socioprofessionnelle du bassin méditerranéen afin d’améliorer l’accès des jeunes décrocheurs à l’emploi et la formation.

Le projet sera financé par la France, au travers une subvention de 4 millions d’euros de l’AFD, et par la Tunisie qui mobilisera son Fonds National pour l’Emploi pour soutenir et prendre en charge les bénéficiaires.

***Les citations :***

Le Directeur général de l’IECD a déclaré : *«l’IECD est heureux de déployer son savoir-faire et ses compétences au service de la jeunesse tunisienne grâce au soutien de l’AFD. Cette action vient appuyer le Ministère tunisien de l’emploi et de la formation professionnelle et s’intègre au tissu d’acteurs locaux déjà mobilisés. A l’origine de cette initiative, le réseau MedNC répond pleinement à sa mission régionale de catalyseur de solutions à la hauteur des besoins et des espoirs de la jeunesse méditerranéenne. »*

L’Ambassadeur de France en Tunisie a indiqué : *« Ce nouvel appui à la jeunesse tunisienne vient compléter l’intervention de l’AFD en Tunisie qui, depuis bientôt trente ans, a beaucoup soutenu les secteurs de la formation professionnelle, de l’enseignement supérieur et les dispositifs de lutte contre le chômage des jeunes diplômés. Je suis convaincu que ce dispositif pilote, qui fait intervenir un organisme de la société civile en partenariat avec les services tunisiens de l’emploi, permettra de construire une réponse efficace au défi des jeunes décrocheurs sans qualification ni diplôme. »*

**A propos de l’Agence Française de Développement (AFD)**

*Institution financière publique et solidaire, l’AFD est l’acteur central de la politique de développement de la France. Elle s’engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l’Outre-mer. Intervenant dans de nombreux secteurs - énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation-, l’AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s’inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays.*

[*http://www.afd.fr*](http://www.afd.fr)

Contact presse :

AFD Tunis : Kouraich Jaouahdou – 28 305 300 – kouraich@gmail.com; Rim Ben Youssef - benyoussefr@afd.fr